

Actu

Violences conjugales, vols de mangas... Les faits divers de ce mercredi en Auvergne

Publié le 30/11/2022 à 19h56 | Fabrice Mina



Photo d'illustration gendarmerie. © MARQUET Frédéric

Le point sur les faits divers recueillis ce mercredi 30 novembre dans le département du Puy-de-Dôme.

Puy-de-Dôme

Les mangas attisent les convoitises dans les rayons de l'hypermarché à Ménérol

Les deux affaires ont des mis en cause différents. Mais elles présentent de surprenantes similitudes : le 28 novembre, un homme de 32 ans a été surpris par les vigiles de l'hypermarché Carrefour, à Ménérol.

Il est soupçonné d'avoir payé quelques bricoles en caisse et d'avoir tenté de dérober de la bière, des écouteurs et des bandes dessinées manga, le tout pour un montant de 116 euros. Il est convoqué en ordonnance pénale pour s'expliquer sur ces faits.

Le lendemain, au même endroit, c'est un adolescent de 16 ans qui est soupçonné d'avoir utilisé peu ou prou la même technique : cette fois, ce sont des figurines manga ou des manettes de jeu qui auraient fait l'objet de sa convoitise, pour un montant de 93 euros. Il est convoqué pour un rappel à la loi par un délégué du procureur en février prochain.

A lire aussi :

Une jeune femme de 19 ans retrouvée morte à Coubon (Haute-Loire), une enquête ouverte pour meurtre

Un retraité condamné pour des violences sur sa compagne dans le Puy-de-Dôme

Dimanche dernier, au moment du déjeuner, une nouvelle dispute a éclaté au sein d'un couple de Puydomois, dans le bassin thiernois.

« C'est vrai que je l'ai attrapé par les cheveux. Le couteau, c'était pour lui faire peur, j'allais pas pour la tuer », explique le prévenu de 72 ans, jugé hier en comparution immédiate, déjà condamné auparavant à quatre reprises pour des violences. « Je pense que ce serait pas mal de s'éloigner un peu avec ma femme », en convient le septuagénaire.

« Il y a des violences psychologiques », constate Thibault Fouris au parquet. « Il a un état de santé plutôt préoccupant », plaide son conseil, Me Charlène Lambert. Le prévenu écope de douze mois de prison, dont neuf avec sursis probatoire, plus la révocation d'un précédent sursis à hauteur de trois mois, soit six mois ferme à effectuer. Il est maintenu en détention.

A lire aussi :

Le livreur en scooter avait asséné deux coups de poing à un piéton, à Clermont-Ferrand

En état d'ivresse, il cause un accident matériel à Clermont-Ferrand

Un équipage de police secours est intervenu rue de Blanzat, à Clermont-Ferrand, vers 19 h 40, ce mardi. Un automobiliste présentant tous les signes de l'état d'ivresse venait de causer un accident matériel avec un autre conducteur.

Âgé de 39 ans, il n'a pas été en mesure de se soumettre au test d'alcoolémie et son taux n'a donc pu être mesuré. Laisse libre à l'issue de son passage en cellule de dégrisement, il sera convoqué prochainement au commissariat central pour y être auditionné.

Un conjoint suspecté de violences sur sa compagne à Clermont-Ferrand

La police est intervenue Grande-Rue du Languedoc, à Clermont-Ferrand, peu avant 21 heures, ce mardi. Une femme venait de les appeler après avoir entendu des appels au secours provenant d'une maison voisine.

À leur arrivée dans le logement, ils ont découvert une femme affirmant avoir été victimes de violences de la part de son conjoint, alors qu'elle tenait son enfant dans ses bras. Cet homme âgé de 30 ans, qui aurait reproché "des absences injustifiées" à sa compagne, avait quitté les lieux à l'arrivée de la police.

A lire aussi :

Une voiture percute un abri de bus en béton à Domérat (Allier) : le conducteur gravement blessé

Clermont-Ferrand : interpellés alors qu'ils venaient de se ravitailler en produits stupéfiants

Vers 3 heures, ce mercredi, les policiers ont contrôlé un véhicule, rue André-Moinier, dans le centre-ville clermontois. Ils ont très rapidement senti l'odeur caractéristique du cannabis émanant de l'habitacle. Le conducteur, âgé de 19 ans, s'est, sans surprise, révélé positif aux stupéfiants lors du test salivaire. Il était, en outre, en possession de 23 grammes de résine. Les policiers ont également découvert 46 autres grammes de résine, ainsi que 10 grammes d'herbe au pied du passager, un mineur de 17 ans. Il était également détenteur d'un couteau, dont la lame portait les marques récentes d'un découpage de résine. Enfin, une petite balance de précision a été découverte dans la voiture.

Les deux amis, qui venaient apparemment de s'approvisionner en produits stupéfiants sur un point de deal, sont ressortis libres du commissariat à l'issue de la garde à vue. Le majeur devra à nouveau s'y présenter lorsque seront connus les résultats des analyses de son test salivaire. Quant au plus jeune, il est convoqué pour le mois de janvier devant le juge des enfants.

CLERMONT-FERRAND FAITS DIVERS JUSTICE ALLIER CANTAL HAUTE-LOIRE PUY-DE-DÔME

LIRE PLUS D'ARTICLES